Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 0670138
Centre d'intérêt: 919

Fournier, Richard.

L'implantation du projet d'éducation permanente : recherche exploratoire / Richard Fournier, Alfred Veilleux ; [pour la Direction générale des politiques et des plans et la Direction de l'éducation permanente]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1985?].
40 p. ; 28 cm. -- (Evaluation systémique)

La couv. porte en outre: Education permanente. Code: 28-1021.

ISBN 2-550-08510-8

Vedette(s)-secondaire(s): Veilleux, Alfred * Québec (Province) Direction générale des politiques et plans * Québec (Province) Direction de l'éducation permanente

---

Descripteur(s): Education permanente * Implantation * Service de l'éducation des adultes * Evaluation de l'administration * Evaluation de projets * Politique gouvernementale * Opinion de l'administrateur * Education des adultes

---

La Direction de l'éducation permanente adressait le 4 avril 1985 aux directeurs et coordonnateurs de l'éducation des adultes des commissions scolaires et des cégeps, une fiche d'évaluation leur permettant d'exprimer leur avis sur l'implantation de la politique d'éducation permanente issue de l'Enoncé gouvernemental de janvier 1984. Parallèlement à ce questionnaire, des données de contexte étaient recueillies par entrevues auprès de 39 formateurs, animateurs ou responsables en contact avec divers groupes d'adultes dans diverses familles de programmes. Le document résume les résultats de cette double démarche.

Type de document: r

ÉVALUATION
SYSTÉMIQUE

EDUQ 8670138

L'implantation du projet d'éducation permanente

Recherche exploratoire.

Richard Fournier
Alfred Veilleux

Québec

EDUQ 8670138

L'IMPLANTATION DU PROJET D'ÉDUCATION PERMANENTE

Recherche exploratoire

Richard Fournier
Alfred Veilleux

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES ET DES PLANS:

Jacques Lamarche, directeur général

DIRECTION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Jean Proulx, directeur

Dactylographie:

Carmelle Beaulieu

ISBN: 2-550-08510-8
Dépôt légal: quatrième trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

Le 4 avril 1985, la Direction de l'éducation permanente , alors connue sous le nom de Service de l'éducation permanente, adressait aux directeurs de l'éducation des adultes des commissions scolaires, à ceux des Cégeps ou aux coordonnateurs de l'éducation des adultes des mêmes établissements, une fiche d'évaluation leur permettant d'exprimer leur avis sur l'implantation de la politique d'éducation permanente issue de l'Énoncé gouvernemental de janvier 1984.

La fiche comportait six questions ayant trait à l'impact de la politique sur le déroulement des activités. On peut la consulter à l'Annexe A.

En parallèle à l'administration de ce questionnaire, des données de contexte étaient recueillies par entrevues auprès de formateurs, d'animateurs ou de responsables en contact avec divers groupes d'adultes en diverses familles de programmes. Le schéma d'entrevue était dérivé de la perspective de l'analyse stratégique rappelée dans le document **Modèle systémique d'évaluation du projet d'éducation permanente**[1].

Dans les régions de Québec, Montréal-Sud, Centre et Nord trente-neuf entrevues d'une heure trente en moyenne ont ainsi été réalisées par trois interviewers de sexe féminin[2]. L'échantillon obtenu de cette façon n'était pas probabiliste et il s'agissait d'entrevues exploratoires. Le schéma d'entrevue est reproduit à l'Annexe B.

---

1 Richard Fournier, **Modèle systémique d'évaluation du projet d'éducation permanente**, DEP, 1985, 41 pages, p. 10, 11, 23, 27.

2 Mesdames Christiane Huot, Christine Larose et Claudette Paradis.

Le présent document résume le résultat de cette double démarche. Dans une première partie, des pages 3 à 17, il met en forme le compte rendu d'une compilation préliminaire (sommaire, manuelle) des fiches d'évaluation remplies par les gestionnaires.

Une seconde partie présente ensuite, des pages 18 à 30, un condensé des rapports d'entrevue réunis sur le terrain. Le texte intégral de ces trois rapports pourra par la suite être consulté par le truchement de la Direction de l'éducation permanente (DEP).

La conclusion est laissée au lecteur.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
PRÉSENTATION		i
TABLE DES MATIÈRES		iii
I -	L'ÉDUCATION DES ADULTES VUE PAR LEURS RESPONSABLES	1
	Introduction	3
	Tableaux-synthèse	5
	Conclusion	17
II -	DONNÉES DE CONTEXTE	19
	Avertissement	21
	Condensé des entrevues	25
	Conclusion	33
ANNEXES: A -	Fiche d'évaluation	35
B -	Schéma d'entrevue	37
C -	Liste des commissions scolaires régionales et nombre d'informateurs	41

I

L'ÉDUCATION DES ADULTES
VUE PAR LEURS RESPONSABLES

INTRODUCTION

Les fiches d'évaluation ont été adressées aux destinataires le 4 avril 1985 avec demande de retour pour le 22 avril. Le temps nécessaire pour compléter la fiche avait été estimé par nous à trente minutes.

Deux sessions de rappels par téléphone ont été effectuées. Le taux de réponse est de 51 sur 79 ou 64,5% auprès des commissions scolaires et de 38 sur 46 ou 82,6% auprès des Cégeps.

Ce taux de retour des questionnaires, supérieur à 40% dans les deux cas, peut être considéré comme acceptable.

Pour chacun des deux groupes, nous présentons successivement trois séries de tableaux-synthèse, ainsi composées:

Tableaux 1 et 2: questions 1, 2, 3, 4;

Tableaux 3 et 4: questions 1, 2, 5;

Tableau 5: question 6.

Chaque série de tableaux est accompagnée, le cas échéant, d'un commentaire, dont l'essentiel est repris en conclusion du présent document.

TABLEAUX-SYNTHÈSE

Tableau 1

Adultes desservis, variété des options offertes, qualité de ce qui est offert et des mécanismes administratifs en éducation des adultes d'après des administrateurs de commissions scolaires en 1985 (Taux de réponse: 64,5%).

Depuis le lancement de la nouvelle politique gouvernementale en février 1984:	Plus . . . Mieux		. . . Moins . . .		Aussi . . . Autant		Objections ou réserves*		N	%
	N	%	N	%	N	%	N	%		
1) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, plus, moins ou autant d'adultes ont été desservis ?	33	66,6 51,5	3	5,8 5,1	12	23,5 16,6	2	39 28,5	50	99,8
2) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la variété des options offertes a été plus grande, moins grande, aussi grande?**	23	45,0 35,9	1	2,0 1,7	25	49,0 34,7	2	4,0 28,5	51	99,8
3) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la qualité de ce qui est offert à l'heure actuelle est plus, moins, aussi élevée qu'avant ?	8	16,3 12,5	7	14,2 12,0	32	65,3 44,4	2	4,0 28,5	49	99,8
4) Est-ce que les mécanismes administratifs vous apparaissent mieux rodés, moins bien rodés ou équivalents à ce qu'ils étaient avant ?	-	- -	47	92,1 81,1	3	5,8 4,1	1	1,9 14,2	51	99,8
N	64		58		72		7		201	
%	99,9	31,8	99,9	28,8	99,8	35,8	99,7	3,4		100

* Quant à la pertinence ou à la formulation de la question.
** L'ordre des deux derniers attributs dans la formulation a été inversé pour présentation en tableau.

Tableau 2

Adultes desservis, variété des options offertes, qualité de ce qui est offert et des mécanismes administratifs en éducation des adultes d'après des administrateurs de Cégeps en 1985 (Taux de réponse: 82,6%).

Depuis le lancement de la nouvelle politique gouvernementale en février 1984:	Plus . . . Mieux		. . . Moins . . .		Aussi . . . Autant		Objections ou réserves*		N	%
	N	%	N	%	N	%	N	%		
1) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, plus, moins ou autant d'adultes ont été desservis ?	15	39,4 42,8	5	13,2 13,8	16	42,1 21,9	2	5,2 25,0	38	99,9
2) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la variété des options offertes a été plus grande, moins grande, aussi grande?**	13	34,2 37,1	-	- -	23	60,5 31,5	2	5,2 25,0	38	99,9
3) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la qualité de ce qui est offert à l'heure actuelle est plus, moins, aussi élevée qu'avant ?	7	18,4 20,0	2	5,2 5,5	27	71,0 36,9	2	5,2 25,0	38	99,8
4) Est-ce que les mécanismes administratifs vous apparaissent mieux rodés, moins bien rodés ou équivalents à ce qu'ils étaient avant ?	-	- -	29	76,3 80,5	7	18,4 9,5	2	5,2 25,0	38	99,9
N	35		36		73		8		152	
%	99,9	23,0	99,8	23,6	99,8	48,0	99,8	5,2		100

* Quant à la pertinence ou à la formulation de la question.
** L'ordre des deux derniers attributs dans la formulation a été inversé pour présentation en tableau.

Commentaires des tableaux 1 et 2

1. Pour une majorité (ligne 1, colonnes 2 et 6) de répondants, 90,1 et 81,5 respectivement, plus ou autant d'adultes ont été servis en 1985 dans une variété (ligne 3, colonnes 2 et 6) égale ou plus grande d'options (95,1 vs 94,0), à travers des mécanismes administratifs (ligne 7, colonne 4) moins bien rodés qu'avant (92,1 et 76,3).

   Dans les commissions scolaires, une majorité de répondants (66,6) affirme avoir assisté, en 1985, à une augmentation de la clientèle; l'affirmation est plus faible (39,4) dans les Cégeps.

2. La qualité de ce qui est offert (ligne 5, colonne 6) est l'attribut le plus stable dans les deux groupes, surtout jugé ainsi dans les Cégeps (71,0 vs 65,3).

3. Le volume des clientèles (ligne 2, colonne 2) est ce qui s'attire la plus grande valorisation positive, 51,5 et 42,8 respectivement, et la qualité de ce qui est offert (ligne 6, colonne 2) la plus faible (12,5 et 20,0).

4. Le rodage des mécanismes administratifs (ligne 7, colonne 4) est l'aspect où converge la plus forte valorisation négative, 92,1 et 76,3 respectivement; la plus faible s'adresse, dans les commissions scolaires, à la variété de ce qui est offert (ligne 4, colonne 4) et, dans les Cégeps, à la qualité (ligne 6, colonne 4).

5. Près de la moitié des répondants n'a pas vu de changement en 1985 (ligne 10, colonne 6), surtout au Cégep (46,0 vs 35,8); mais quand on a vu le changement (ligne 10, colonnes 2 et 4), on a changé plus dans les commissions scolaires (60,6 vs 46,6) et plus à la hausse ou vers un mieux (31,8 vs 23,0) qu'à la baisse ou vers un moins (28,8 vs 23,6).

6. Le quart environ de ceux qui ont répondu ont exprimé des objections ou des réserves sur la question ou sa formulation. La proportion de 25,0 est égale pour chaque attribut dans les Cégeps; elle est de 28,5 pour les trois premiers dans les commissions scolaires et de 14,2 quant au rodage des mécanismes administratifs.

Tableau 3

Evaluation par les répondants de leur aptitude à chiffrer la réponse aux questions 1 et 2.

Réponse à chiffrer \ Aptitude à chiffrer	A - Pouvez-vous chiffrer?							
	Commissions scolaires				Cégeps			
	Oui		Non		Oui		Non	
1) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, plus, moins ou autant d'adultes ont été desservis ?	21	41,1	30	58,8	21	55,3	17	44,7
2) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la variété des options offertes a été plus grande, aussi grande, moins grande ?	21	41,7	30	58,8	10	26.3	28	73,6

	B - Le faire facilement ?							
1) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, plus, moins ou autant d'adultes ont été desservis ?	13	40,6	19	59,3	7	38,8	11	61,1
2) Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la variété des options offertes a été plus grande, aussi grande, moins grande ?	7	31,8	15	68,1	5	27,7	13	72,3

Tableau 4

Évaluation par les répondants de leur réussite à quantifier une réponse sur le volume des adultes servis et la variété des options offertes lorsqu'on les interroge aussi sur la qualité de ce qui est offert et des mécanismes administratifs

---

A - Avez-vous été facilement capable d'évaluer quantitativement les questions précédentes qui l'exigeaient?

Commissions scolaires			Cégeps		
Oui	Non	Réserve	Oui	Non	Réserve
31,1	62,7	5,8	31,6	63,1	5,2

B - Si non, quelles sont les difficultés rencontrées:

	CS	Cégeps
- manque de données	22,0	24,0
- difficultés de communiquer avec les sources	11,8	8,6
- déficiences des définitions du système statistique	5,1	13,8
- déficiences de l'accès au système statistique	-	-
- déficiences des outils du système statistique	3,4	8,6
- difficultés spécifiques à cette année-ci de transition	10,2	24,1
- difficultés établies depuis longtemps	33,9	5,2
- autres	13,5	15,6
	99,9	99,9

Commentaires des tableaux 3 et 4

1. Une majorité de répondants dans les commissions scolaires n'a pu chiffrer sa réponse quant au volume de la clientèle ou à la variété des options (Tableau 3-A). Ce dernier aspect a également été chiffré par une minorité (26,3) dans les Cégeps où, par contre, plus de la moitié des répondants (55,3) peut chiffrer un volume de clientèle.

2. Ceux qui ont répondu en chiffrant leur réponse n'ont pu, dans les deux groupes et en majorité, le faire facilement (Tableau 3-B).

3. Lorsque interrogés sur l'aptitude à quantifier l'ensemble des aspects à évaluer, le tiers ou presque des répondants affirment avoir réussi à le faire (Tableau 4-A).

4. Chez les deux tiers (63%) restant, le principal obstacle rencontré résulte, dans les commissions scolaires, de difficultés établies depuis longtemps (33,9) et, pour les répondants des Cégeps, de difficultés spécifiques à une année de transition (24,1) ou d'un manque de données (24,0).

5. L'obstacle de moindre importance est attribué, dans les commissions scolaires, à des déficiences des outils du système statistique (3,4) et, dans les Cégeps, à des difficultés établies depuis longtemps (5,2).

   Ce trait, au dernier rang d'importance dans les Cégeps (5,2), est au premier (33,9) des difficultés rencontrées par les répondants des commissions scolaires.

Tableau 5

Répartition procentuelle de leurs activités en 1985 d'après des administrateurs de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires (taux de réponse: 64,5) et dans les Cégeps (taux de réponse: 82,6).

6) Sur quoi, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique en février 1984, vos activités se concentrent-elles principalement (en pourcentage) ?	Commissions scolaires	Cégeps
Établir ou relancer des programmes d'action	29,4	22,0
Agir sur les contenus	15,5	15,3
Accroître les répertoires et clientèles	21,4	18,5
Évaluer des activités	13,0	14,4
Concevoir des politiques	9,7	9,5
Autres	10,5	20,3

Commentaires du Tableau 5

1. Établir ou relancer des programmes d'action vient en tête de liste des activités des administrateurs, employant de 29,0 de leur temps dans les commissions scolaires à 22,0 dans les Cégeps; concevoir des politiques vient en dernier lieu (9,76 et 9,5).

2. Entre ces deux extrêmes, quatre activités ont un même score d'un groupe à l'autre. Ce sont, par ordre décroissant: accroître les répertoires et clientèles (21,4 et 18,5); évaluer les activités (13,0 et 14.4); agir sur les contenus (15,5 et 15,3) et concevoir des politiques (9,7 et 9,5).

3. Cette échelle est décalée d'un rang dans les commissions scolaires par rapport aux Cégeps, où ces quatre activités sont précédées (20,3) par des activités hors liste ("autres").

4. La place des activités hors liste est plus grande dans les Cégeps (20,3) que dans les commissions scolaires (10,5). Elle se compare, dans les commissions scolaires, à l'activité de concevoir des politiques (9,57). Au Cégep, elle est du même ordre que l'activité en tête de liste (rétablir ou relancer des programmes) et de même importance.

5. Relancer ou établir des programmes d'action accapare plus l'activité des administrateurs dans les commissions scolaires (29,4) que dans les Cégeps (22,0).

6. Formuler des politiques (ligne 5) et évaluer la mise en oeuvre (ligne 4) mobilise le même volume d'activités dans les deux groupes (22,7 et 23,9).

La mise en oeuvre, en elle-même (lignes 1, 2, 3), compte pour plus de la moitié au Cégep (55,8) et pour les deux tiers (66,3) dans les commissions scolaires.

CONCLUSION

Les répondants (au commentaire no 1, p. 5) affirment dans l'ensemble que le volume des services à la clientèle et la variété des options n'ont pas diminué, voire que, dans une certaine proportion, soit pour 39,0 (Cégeps) à 67,0 (CS) des répondants sur le volume et de 35,0 à 45,0 sur la variété, ils ont augmenté au cours de 1985.

Là-dessus, de l'avis des répondants, l'accroissement des activités en volume et variété correspondrait principalement à l'ouverture de nouveaux programmes, tels que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et la formation professionnelle à temps partiel. On fait aussi remarquer qu'en même temps, d'autres catégories d'activités diminuaient sensiblement, comme, par exemple, la formation professionnelle à temps plein et certaines activités d'éducation populaire.

Par contre, l'ensemble des répondants (commentaire no 1, p. 5) indiquent que les mécanismes administratifs en 1985 ne sont pas équivalents à ce qu'ils étaient avant le lancement de la politique, qu'ils sont moins bien rodés.

Les commentaires des répondants à ce sujet insistent sur les mécanismes administratifs comme sur un problème majeur et urgent, en évoquant tant leur complexité et leur instabilité que la multiplicité des intervenants, la variété des nouvelles clientèles et l'accroissement des contraintes aux niveaux local et régional.

La qualité entretemps (commentaire no 2, p. 5) reste stable pour une majorité de répondants, surtout au Cégep (71,0 vs 65,7).

Compte tenu que l'on est porté à voir sous un jour favorable (commentaire no 3, p. 5) le volume d'activités surtout, on peut donc croire, d'après les réponses, à une augmentation des clientèles ou des services coïncidant avec l'an I de la nouvelle politique. Il n'y a pas lieu, pourtant, d'y voir un lien de cause à effet (ce dont nous préviennent, par ailleurs, les commentaires que des répondants ajoutent à leurs réponses). En effet, près de la moitié des répondants (commentaire no 5, p. 5) n'aura pas cru enregistrer de changements d'une année à l'autre.

Mais, lorsqu'on aura vu le changement (commentaire no 5, p. 6), c'est dans les commissions scolaires qu'on a le plus changé, semble-t-il, et plus à la hausse ou pour un mieux qu'à la baisse. D'un autre côté, c'est là aussi, et à cause de difficultés établies depuis longtemps plutôt qu'à cause d'une année de transition (commentaire no 4, p. 9), que la difficulté de chiffrer de telles évaluations est la plus grande.

Ces considérations peuvent donc indiquer une plus grande effervescence en ce milieu, où la mise en oeuvre de politiques (actions sur les programmes, contenus, clientèles) accapare (Tableau 5, p. 10) les deux tiers des activités des répondants (66,0 contre 56,0 dans les Cégeps).

II

DONNÉES DE CONTEXTE

AVERTISSEMENT

On trouvera ici un condensé des informations recueillies par entrevues au printemps de 1985 auprès de 39 informateurs occupant un poste de responsabilité immédiatement en contact avec les clientèles de l'éducation des adultes: coordonnateurs (5), directeurs et directeurs-adjoints de centres (17), directeurs-adjoints de commissions scolaires (2), conseillers pédagogiques en formation générale, en formation professionnelle et en éducation populaire (14) de vingt-deux commissions scolaires régionales. La liste de ces institutions, avec le nombre d'informateurs appartenant à chacune, est déposée à l'Annexe C du présent document.

Ce que le document relève ici est donc un condensé des rapports de recherche fournis par les trois interviewers, selon le plan d'enquête résumé en page 1 ci-dessus. Aucune des considérations établies ici, si ce n'est en conclusion, ne renvoie en conséquence au matériel des interviews. Cette partie s'explique pour les raisons suivantes:

1. la dispersion des interviewers a, cette fois-ci, rendu difficile de superviser l'administration des entrevues: on ne peut affirmer, par exemple, que le schéma d'entrevue a été couvert dans son entièreté pour plus de 40% des cas;

2. la sélection des informateurs sur le terrain s'est faite sans plan d'ensemble;

3. les directives particulières sur la sélection des informateurs n'étaient que très faiblement reliées au cadre conceptuel d'où est tiré le schéma d'entrevue.

Aucune analyse de contenu n'a donc été menée sur le matériel des entrevues, et on ne connaît pas ce dernier. Chaque interviewer a plutôt reçu instruction de préparer un condensé de sa portion de matériel - ce condensé tenant lieu de rapport d'enquête - selon la pratique du résumé documentaire ou du dossier d'information.

C'est donc la synthèse de ces trois condensés que l'on retrouve ici, des pages 19 à 28 du présent rapport. Cette synthèse a été réalisée par l'un des auteurs du présent rapport, à partir d'une lecture approfondie des condensés, aidée de ses propres observations du terrain, d'échanges avec les interviewers, du visionnement de deux entrevues de groupe avec des étudiants réalisées sur vidéos en 1984-1985 par la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) et de nombreuses années d'expérience. Il s'agit donc d'un diagnostic administratif basé sur les domaines où apparaissent de fortes convergences: les sous-titres de la Table, page suivante, reproduisent les catégories de ce diagnostic.

A chaque numéro accompagnant une observation est rattaché, entre parenthèses, un second code numérique (décimal). Ce code renvoie aux divisions du schéma d'entrevue reproduit à l'Annexe B. Il permet au lecteur qui le désire de tenter à son tour de placer l'information sur l'information recueillie dans un cadre différent, à son gré.

TABLE DES INFORMATIONS

		Page
1.	Informations sur la politique	25
2.	Impacts de la politique sur les activités	25
3.	La politique et les méthodes	26
4.	Politique de la reconnaissance	26
5.	Autres modes d'enseignement	26
6.	Formation des maîtres	27
7.	Problématique nouvelle des jeunes adultes en rattrapage scolaire	27
8.	Impact sur l'éducation populaire	28
9.	Les concertations	28
10.	Impact sur la formation professionnelle	29
11.	Réactions face aux nouveaux intervenants	29
12.	Impact par rapport à l'image du ministère de l'Éducation	30
13.	L'intégration au régulier - La spécificité	30
14.	Nouvelles dualités de clientèles	31
15.	Nostalgie de l'ancienne Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA)	31

CONDENSÉ DES ENTREVUES

1 - Informations sur la politique

(1.3) 1. Pour les formateurs en action directe "sur le terrain", il y eût peu d'information sur la nouvelle politique.

Les communications et l'information se sont déroulées principalement au niveau des cadres supérieurs des divers organismes et des administrateurs.

(2.1) 2. Les informateurs voyaient peu d'impacts immédiats dans le déroulement de leur action, puisque les nouveaux programmes avaient commencé d'être implantés avant l'arrivée de la politique.

(1.2) 3. Les informateurs se sont sentis peu touchés en ce qui concerne la nature même de leurs activités, mais on a ressenti assez rapidement, par contre, la multiplicité des nouveaux intervenants.

2 - Impacts de la politique sur les activités

(1.4) 1. Pour les informateurs, la politique décrit et synthétise ce qu'ils font déjà depuis longtemps. C'est du connu. Quelques-uns expriment une certaine lassitude à se faire exposer comme découverte ce qui se fait depuis longtemps.

Dans la plupart des domaines, selon les informateurs, les politiques confirment ou constatent ce qui se faisait.

3 - La politique et les méthodes

(3.3) 1. En matières pédagogiques ou andragogiques, les informateurs trouvent que les méthodes prônées par la politique sont identifiées à l'enseignement individualisé ou à l'enseignement par objectifs de comportement, alors que toute l'éducation populaire est marquée de méthodes de groupes et de projets, et que la formation professionnelle comporte aussi des méthodes de projets et de formation sur mesure.

En formation professionnnelle, par exemple, il y a eu beaucoup d'innovations de méthodes et de pratiques dont on ne parle pas assez; méthodes par projets et, surtout, approches variées de formation sur mesure aux niveaux des classes, des groupes, des individus, des entreprises, des milieux de travail.

4 - Politique de la reconnaissance

(3.2) 1. L'utilité et la nécessité de la reconnaissance des acquis expérientiels ne font pas de doute... Cependant, les personnes qui faisaient les entrevues ont été surprises de certaines attitudes de réserve, de prudence, de peur (peur que ça court-circuite la démarche de formation, sans doute). Cette crainte, cette réticence ne sont pas davantage explicitées.

5 - Autres modes d'enseignement

(3.7) 1. Les interviewers ont noté des réactions inattendues par rapport à la formation à distance, aux cours par corresponsance. Par

exemple: - "Dans les villes, pas nécessaire, dans les villages éloignés, c'est sans doute utile".

Ces perceptions peuvent surprendre parce qu'elles vont à l'encontre des statistiques montrant que les clientèles des cours par correspondance sont des gens de la ville à près de 70%.

6 - Formation des maîtres

(3.7) 1. On ressent un vide depuis la dissolution de l'Équipe d'aide au développement (EAD). La plupart des initiatives sont pensées pour les formateurs à plein temps alors que la grande majorité sont à la leçon.

Les professeurs à la leçon sont nombreux et mobiles. Ils doivent être sensibilisés rapidement et efficacement aux méthodes et approches susceptibles de capitaliser sur les expériences diverses de leur interlocuteur, sur des méthodes et des approches adaptées aux adultes.

7 - La problématique nouvelle des jeunes adultes en rattrapage scolaire

(3.7) 1. La nouvelle clientèle des jeunes adultes en rattrapage scolaire pose une problématique nouvelle: la motivation. Dans le passé, les clientèles adultes étaient motivées, dans la grande majorité des cas, même lorsqu'il s'agissait de jeunes adultes.

Cette nouvelle catégorie d'arrivants, cependant, pose une multitude de problèmes personnels et sociaux qui nécessitent des interventions d'animateur et de motivateur tout autant que des interventions de formation en termes de contenu. Ils vivent et ressentent davantage, de façon immédiate, leurs problèmes de subsistance, de statut social, etc. que leurs problèmes de formation.

8 - Impact sur l'éducation populaire

(3.8) 1. La mission d'éducation populaire des commissions scolaires? Les informateurs expriment le sentiment ou ont l'impression d'être dépouillés, d'avoir été dépouillés. Les commissions scolaires avaient été des leaders et des initiateurs en éducation populaire. Les organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP), les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les programmes socioculturels des municipalités envahissent le terrain sans pouvoir l'exploiter à fond.

9 - Les concertations

(2.3) 1. Parfois des concertations s'établissent. Mais les concertations sont plus conflictuelles qu'harmonieuses, parce que plusieurs types d'organismes y sont en concurrence pour leur survie élémentaire ou se répartissent des mandats dont les éléments se recoupent.

La concertation fonctionne bien, dans certains cas, entre organismes préalablement stabilisés (cf. p. 27) et pour réaliser de vastes projets régionaux qui nécessitent plusieurs intervenants.

10 - Impact sur la formation professionnelle

(3.1) 1. La formation professionnelle de la main-d'oeuvre adulte:
(2.5) devant le nouveau partage des mandats, sentiments d'impuissance, de défaitisme, d'opposition, de frustration et de nostalgie; l'éducation perd tout; les fonds glissent vers la haute technologie, vers les Cégeps.

La formation professionnelle de niveau secondaire: on se sent à l'abandon.

2. La perte du programme de formation en industrie est très ressentie. Le responsable de la formation en industrie constituait un lien important avec les entreprises et les milieux de travail.

11 - Réactions face aux nouveaux intervenants

(2.5) 1. Perceptions et relations négatives en rapport avec les
(3.1) activités menées par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), avec les commissions de formation professionnelle (CFP), et avec les centres de main-d'oeuvre du Québec (les CMO).

Les informateurs expriment le sentiment d'avoir été dépouillés des leviers d'action: on perçoit que ceux qui ont ces leviers d'action n'ont pas les réseaux pour les exécuter.

Fausse concertation. La clientèle est pénalisée par cet éparpillement.

12 - Impact par rapport a l'image du ministère de l'Éducation

(2.6) 1. Nos interviewers ont tous relevé en réaction générale des perceptions exprimant que tout se décide ailleurs, dans d'autres ministères, à Québec, à Ottawa, au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, dans les commissions de formation professionnelle, etc. On sent, dit-on, que le ministère de l'Éducation a perdu son leadership pratique et son importance en formation professionnelle.

Confirmation de l'impression de dépouillement.

13 - L'intégration au régulier - La spécificité

(2.3) 1. Les perceptions souvent exprimées par les informateurs sont à l'effet que les décideurs ont voulu ou veulent leur liquidation.

Ils expriment la conviction que l'intégration est inadéquate et impossible, sorte d'évidence quotidienne qui entre en contradiction avec celle transmise par la haute hiérarchie de leur organisme ou de leur ministère.

"Le système régulier a failli". Les jeunes qui nous arrivent ne veulent plus y retourner; ceux qui avaient décroché arrivent à se raccrocher dans les programmes pour adultes.

Dans la foulée de l'intégration, on appréhende que les moindres budgets soient débattus par les commissaires et que ceci constitue une lourdeur supplémentaire.

14 - Nouvelles dualités de clientèles

(2.8) 1. Le grand bouleversement depuis un an, c'est l'arrivée massive des nouvelles clientèles du rattrapage scolaire. La plupart de ces jeunes sont des bénéficiaires du bien-être social. Ils n'ont à peu près jamais travaillé et côtoient d'autres adultes légèrement plus âgés et en situation de responsabilité familiale, présentement chômeurs et désireux de reprendre un emploi, ou antérieurement responsables de maisonnée. Ces deux groupes ne sont pas faciles à harmoniser.

15 - Nostalgie de l'ancienne Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA)

(2.2) 1. L'apologie de l'ancienne Direction générale de l'éducation des adultes s'exprime fréquemment. "C'était une organisation souple, capable de répondre rapidement à des besoins spécifiques et souvent imprévus, soucieuse de développement, imprégnée de la nécessité d'offrir un support aux équipes locales et régionales". Cette réflexion synthétise ce qui est exprimé à divers endroits, en fragments multiples.

CONCLUSION

Les services d'éducation des adultes sont une sorte de "marché" ouvert", oeuvrant par définition dans le fluctuant et l'instable, à l'inverse des services réguliers où tout est normalisé.

Les clientèles sont multiples, fluctuent; les commanditaires aussi sont multiples et fluctuent; on est relié au marché de la main-d'oeuvre active.

Lorsque les autres éléments de fonctionnement sont stabilisés (cf. p. 23), ces fluctuations créent une ambiance vivante. Mais, si aux fluctuations opérationnelles constantes s'ajoutent: l'incertitude du mandat, l'incertitude de l'existence du service, l'incertitude quant au rattachement administratif, un va et vient dans l'attribution des responsabilités, on retrouve alors trop de facteurs instables et variants; d'où cette impression, à la lecture des commentaires et des observations, de se retrouver devant des praticiens et praticiennes à la fois motivés(ées) par leur travail, leur cause, mais aussi découragés(ées) par la fragmentation, l'éparpillement, l'incertitude, les multiplicités d'intervention et les ruptures fréquentes.

Un extrait du rapport d'enquête de l'un des interviewers est éloquent à ce sujet:

> "A ce point du rapport, il m'apparaît important de laisser la parole aux intervenants. Leurs commentaires parlent d'eux-mêmes et servent de conclusion.
>
> "Pas de directives claires concernant les nouveaux programmes. Période de transition pour tout le monde, de tâtonnements et d'erreurs".

"Incertitude du lendemain. Tout le monde est perdu. Les informations ne sont pas claires ni durables. Ça marche, ouil Mais on ne sait pas comment ni où ça va. Les orientations demeurent vagues".

"Un trop grand nombre d'intervenants dans l'administration des programmes et dans le mode de financement".

"Changements fréquents des responsables en haut lieu. Difficulté de savoir à qui s'adresser. Climat d'instabilité. Les rumeurs deviennent agaçantes et fatiguantes".

"La surcharge de travail dans les SEA force au cloisonnement. Pas le temps de se voir".

"On vit la confusion: qui fait quoi? qui est responsable de quoi? Problèmes de communication. Organigramme incomplet".

"Besoin d'établir le contact avec le ministère de la Main-d'oeuvre. Besoin de se rencontrer et d'échanger".

"Depuis la disparition de la DGEA, il n'y a plus de réseau unique de communication et d'information. Maintenant on ne sait plus à qui s'adresser, où s'informer. En somme, qui fait quoi et qu'est-ce qui se passe"?

Il est possible aussi que ces formateurs "terrains", ces animateurs transposent les problèmes vécus par leurs bénéficiaires adultes, lesquels sont eux aussi, en de nombreux cas, hantés par les diverses forces du système social.

En remarque générale, on peut donc dire que ces situations sont fort volatiles. Elles peuvent avoir changé très rapidement, quoique nous n'avions aucun indice en ce sens. Ou elles pourraient changer rapidement, suite à l'implantation de quelque rouage administratif qui stabilise et dégage.

FICHE D'ÉVALUATION

Annexe A

Espace réservé au SEP

Depuis le lancement de la nouvelle politique gouvernementale en février 1984:

1. Est-ce que dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, plus, moins ou autant d'adultes ont été desservis ? _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Pouvez-vous chiffrer ? _____ ⌊⌋⌊⌋ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Commenter ⌊⌋⌊⌋

   _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   _____

   Est-il difficile de quantifier ? ⌊⌋⌊⌋

   _____

2. Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la variété des options offertes a été plus grande, aussi grande, moins grande ? _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Pouvez-vous chiffrer ? _____ ⌊⌋⌊⌋ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Commenter ⌊⌋⌊⌋

   _____

   _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Est-il difficile de quantifier ? ⌊⌋⌊⌋

   _____

3. Est-ce que, dans l'ensemble des activités d'éducation des adultes sous votre responsabilité, la qualité de ce qui est offert à l'heure actuelle est plus, moins, aussi élevée qu'avant ? _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

4. Est-ce que les mécanismes administratifs vous apparaissent mieux rodés, moins bien rodés ou équivalents à ce qu'ils étaient avant ? _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

   Pouvez-vous commenter votre évaluation ? ⌊⌋⌊⌋

   _____

   _____ ⌊⌋⌊⌋⌊⌋

5. Avez-vous été facilement capable d'évaluer quantitativement les questions précédentes qui l'exigeaient ? ⌊⌋⌊⌋

   Oui__ Non__

Espace réservé au SEP

Si non, quelles sont les difficultés rencontrées:

— manque de données

— difficultés de communiquer avec les sources

— déficiences des définitions du système statistique

— déficiences de l'accès au système statistique

— déficiences des outils du système statistique

— difficultés spécifiques à cette année-ci de transition:

_____

_____

— difficultés établies depuis longtemps:

_____

_____

— autres:

_____

_____

6. Sur quoi, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique en février 1984, vos activités se concentrent-elles principalement (en pourcentage) ?

Établir ou relancer des programmes d'action	____
Agir sur les contenus	____
Accroître les répertoires et clientèles	____
Évaluer des activités	____
Concevoir des politiques	____
Autres	____
	100%

Retourner avant le 29 avril 1985 à:

OPÉRATION 2
Service de l'éducation permanente
Direction des politiques et des plans
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 8e étage
Québec
G1R 5A5

ATTENTION: Carmelle Beaulieu

SCHÉMA D'ENTREVUE

L'entrevue a pour but de saisir l'idéologie de l'informateur (les modèles d'action qu'il valorise pour implanter la politique) et sa perception des acteurs concernés par l'implantation, l'identification qu'il en fait et de leurs enjeux.

On suppose à cette fin six groupes d'acteurs principaux:

1. les acteurs de l'appareil administratif (service du personnel, des finances, juridique, etc.);

2. les acteurs de l'appareil gérant les programmes (d'intervention ou de réalisation);

3. les groupes d'intervenants (professionnels non enseignants, enseignants, etc.);

4. les intervenants communautaires;

5. les clientèles visées;

6. la clientèle potentielle qu'on ne rejoint pas.

L'entrevue doit couvrir les trois points ci-dessous avec chaque informateur.

1er point: le degré d'information sur la problématique de l'éducation permanente.

(1.1) - Établir ce degré (à partir du document: Énoncé de politique).

(1.2) - Dans quelle mesure ce degré est-il limité au champ de pouvoir du groupe auquel l'informateur appartient ou se raccroche-t-il à d'autres groupes?

(1.3) - Y a-t-il ici une politique d'information établie sur la problématique de l'éducation permanente: comment? en quoi? qui?

(1.4) - Quel degré de compréhension la politique rejoint-elle chez lui (e.g. Telle chose de la politique, j'sais pas ce qu'ils veulent dire avec ça)?

(1.5) - Quels sont les besoins ici en information de base et les sources qui devraient les donner?

(1.6) - Perçoit-on une stratégie d'information accompagnant la politique et y aurait-il des améliorations à apporter là-dessus?

2e point: perception de l'état actuel de l'implantation de la politique.

(2.1) - Décrire ce qui se faisait dans le domaine avant l'arrivée de la nouvelle politique?.

(2.2) - Y a-t-il ici une stratégie d'implantation mise sur pied ou non?

(2.3) - En quels secteurs, selon quel rythmne se fait l'implantation? Y a-t-il des secteurs où les énoncés, mesures, etc. sont inapplicables? Pour quelles raisons (contraintes selon les niveaux de pouvoir et les groupes d'acteurs)?

(2.4) - Y a-t-il des personnes responsables de l'implantation ou cette responsabilité est-elle diffuse?

(2.5) - Quels sont les champs de résistance?

(2.6) - Y a-t-il a priori des modèles d'action et des valeurs prônées par la politique qui sont inapplicables?

(2.7) - Quels sont les groupes d'acteurs les plus proches des valeurs de la politique d'éducation des adultes et qui ont cherché à la faire démarrer? Et l'inverse?

(2.8) - Y a-t-il des champs où l'informateur intervient dans sa pratique et qui ne sont pas couverts par l'énoncé de politique mais qui supposent des stratégies en concordance avec la politique (e.g. réintégration des décrocheurs)?

3e point: comment l'informateur perçoit-il les principales dimensions de la politique.

Que sont l'essence, les avantages et les difficultés des aspects suivants:

(3.1) - Redéfinition des formations initiales (dans les programmes de formation).

(3.2) - Reconnaissance des acquis expérientiels.

(3.3) - Formation sur mesure.

(3.4) - Remise en question de la structure des programmes pour éliminer les contraintes académiques.

(3.5) - Pratiques pédagogiques individualisées et conduites responsabilisantes.

(3.6) - Évaluation des critères de classification des acquis expérientiels.

(3.7) - Démocratisation: comment se retrouver avec des ressources éducatives qui n'appartiennent pas aux définitions officielles?

(3.8) - Participation: comment évaluer les activités des groupes communautaires?

(3.9) - Appartenance régionale: comment identifie-t-il les groupes régionaux appelés à participer à des tables et leur stratégie?

R. Fournier
P. Galipeau

6 mars 1985

LISTE DES COMMISSIONS SCOLAIRES RÉGIONALES ET NOMBRE D'INFORMATEURS

Blainville-Deux-Montagnes	1
Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM)	4
Commission des écoles catholiques de Québec	9
Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CEPGM)	1
Chambly	2
Châteauguay-les-Moissons	1
Chauveau	2
Chomedey-Laval	1
Jean-Talon	1
Le Gardeur	1
Lakeshore	1
Laurenval	3
Le Royer	1
Lévis-Lauzon	1
Lignery	1
Louis-Fréchette	1
Orléans	2
Meilleur	1
Mille-Iles	1
Sault-Saint-Louis	1
Tardivel	1
Tilly	1
Verdun	1

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

permanente
permanente
permanente
permanente
permanente
permanente

8586-549

26-1621